



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

**Rétrocession à titre gratuit de la voirie de la résidence
« Le Guernal »**

DEL-2019-134

Numéro de la délibération : 2019/134

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, voirie

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 09/12/2019

Date de convocation du conseil : 03/12/2019

Date d'affichage de la convocation : 03/12/2019

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, Mme Françoise RAMEL, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par Mme Laurence KERSUZAN, Mme Stéphanie GUEGAN par Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR à Mme Claudine RAULT, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO par Mme Laurence LORANS, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT, Mme

Véronique RISSEL par M. Michel GUILLEMOT

Était absente : Mme Émilie CRAMET

Rétrocession à titre gratuit de la voirie de la résidence « Le Guernal »

Rapport de Alexandra LE NY

Madame La Maire informe l'assemblée que BRETAGNE SUD HABITAT envisage la rétrocession à titre gratuit de la voirie de la résidence « Le Guernal » à la Commune de PONTIVY.

La parcelle concernée est cadastrée Section AA :

- n° 61 d'une superficie totale de 1536 m²

Les frais d'acte de transfert de propriété seront à la charge de BRETAGNE SUD HABITAT.

Nous vous proposons :

- d'approuver la rétrocession de la voirie de la résidence « Le Guernal », par Bretagne Sud Habitat à la Commune de PONTIVY.
- d'autoriser Madame La Maire à régulariser l'acte de transfert de propriété et tout acte de constitution de servitudes nécessaires à la résidence « Le Guernal ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 10 décembre 2019

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE

Christine LE STRAT